

Les stratégies de déconfinement dans les pays d'Europe



Italie

Un déconfinement en trois étapes

Le décret du 26 avril 2020 fixe les conditions d'entrée dans la phase 2 à partir du 4 mai et jusqu'au 17 mai, le décret du 16 mai a ensuite établi d'autres mesures de déconfinement à partir du 18 mai ainsi que la réouverture des frontières interrégionales pour le 3 juin.

À partir du 4 mai 2020

- Plus de libertés : une autorisation est nécessaire pour les déplacements à l'intérieur d'une région avec autocertification obligatoire pour des raisons de travail, santé ou nécessité d'aller visiter un parent (sans rassemblement familial). Les déplacements entre régions sont interdits sauf pour rejoindre son domicile. Les laboratoires de recherche et des bibliothèques dans les universités, les parcs et jardins avec règles de distances de sécurité sont réouverts. La pratique des sports individuels est autorisée. Les cérémonies funéraires sont à nouveau permises.

- Plus d'obligations : rester confiné en cas de symptômes de la Covid ou fièvre ; porter des masques dans les lieux publics clos et les transports en commun ; appliquer les mesures nécessaires de distanciation sociale, d'assainissement voire de désinfection sur les lieux de travail. A l'entrée sur le territoire : rester confiné quatorze jours.

Une liberté surveillée

Il a été prévu que ce calendrier soit revu en fonction des données recueillies dans chaque région sur l'évolution de l'épidémie, à partir de deux paramètres en particulier : le taux de reproduction de la maladie et la capacité d'accueil des hôpitaux. Afin d'assurer un reconfinement ponctuel des territoires où de nouveaux foyers pourraient survenir, le ministre de la Santé a signé le 30 avril un décret établissant les critères de surveillance des risques sanitaires et d'évolution de la situation épidémiologique en Italie.

Un certain nombre d'indicateurs, avec des valeurs de seuil et d'alerte, ont été donc identifiés et feront l'objet d'un suivi au niveau national, régional et

local. Ils concernent trois grands champs : la capacité de surveillance de l'épidémie ; la capacité de procéder à des diagnostics et de retracer les contacts des personnes porteuses du virus ; la qualité de la remontée des informations aux autorités et la résilience des services de santé.

À partir de ces informations, une matrice croisant la probabilité d'apparition d'un foyer épidémique et une évaluation de son potentiel impact sanitaire (nombre de personnes touchées âgées de plus de 50 ans), permettra de classer chaque région sur une échelle de risque allant de « très bas » à « très élevé ». Dans ce dernier cas, ou dans celui d'un risque modéré mais qui n'apparaît pas maîtrisable compte tenu des conditions locales, le gouvernement peut procéder, en lien avec les autorités régionales, à une réévaluation des mesures pouvant conduire à un durcissement ultérieur du confinement.

Des mesures contestées

Le gouvernement se heurte aux régions et à l'opposition centre-droit, qui contestent sa méthode : les régions du Sud voudraient interdire durablement les déplacements Nord-Sud. Les régions gouvernées par le centre-droit voudraient accélérer la reprise. La Sardaigne prépare un passeport sanitaire pour les vacances. La Calabre autorise la réouverture des bars et restaurants mais les communes calabraises protestent et certaines n'appliqueront pas la décision régionale

À partir du 18 mai

Le décret du 16 mai prévoit les étapes suivantes du déconfinement. A partir du 18 mai 2020 rouvrent sur l'ensemble du territoire national commerces de détail, bars et restaurants, coiffeurs et centres esthétiques, et les cérémonies religieuses sont autorisées. Suit le 25 mai la réouverture des salles de sport et des piscines.

À partir du 3 juin

Les restrictions aux déplacements interrégionaux sont levées et les frontières avec l'Union européenne (plus la Suisse et le Royaume-Uni) sont réouvertes. Les étrangers rentrant en Italie ne sont plus soumis à la quarantaine obligatoire de quatorze jours.

Enfin, le 15 juin, les cinémas, théâtres et centres de vacances sont autorisés à accueillir du public.

PHILIPPE VIGOUROUX



Espagne

Un plan de déconfinement « graduel, asymétrique et coordonné »

Le gouvernement prépare la phase de la sortie progressive du confinement.

9 avril

Le président, Pedro Sanchez, assure que l'exécutif prépare un plan de déconfinement « *graduel, asymétrique et coordonné* », dont la rapidité dépendra de l'évolution de la pandémie. Ce plan passera notamment par un renforcement de la détection, plus précoce, et l'usage plus massif de masques de protection.

13 avril

Dix millions de masques sont distribués aux personnes devant se rendre sur leur lieu de travail (là où le télétravail n'est pas possible) et utilisant, à cette fin, un moyen de transport public. L'usage du masque de protection reste « *conseillé et non obligatoire* ».

26 avril

Prolongation de l'état d'alerte, et du confinement généralisé, jusqu'au 9 mai. Les enfants, jusqu'à 12 ans, sont autorisés à sortir pour une durée limitée. Le gouvernement annonce qu'un déconfinement progressif, et différé territorialement, devrait être entamé à partir du 10 mai. Les prix des produits sanitaires (masques, gants, gel hydroalcoolique) vont être réglementés.

Un « plan de transition vers une nouvelle normalité »

29 avril

Dans un contexte sanitaire avec une décrue dont l'évolution reste fragile, le gouvernement présente son « plan de transition vers une nouvelle normalité », qui repose sur quatre phases de « désescalade » et dont les échéances, contrairement à la France, seront différenciées selon les territoires, en fonction de l'évolution de la pandémie.

- Phase 0 de « préparation » : elle débute le 4 mai dans toute la péninsule avec la publication des premières mesures officielles, comprenant notamment

le port obligatoire du masque dans les transports en commun et dans certains cas dans les véhicules privés, la réouverture des commerces de proximité, des restaurants pour de la vente à emporter, des petits commerces de moins de 400 m², la reprise de l'entraînement pour les sportifs professionnels (individuellement), la reprise des travaux chez les particuliers s'il n'y a pas interférence entre ouvriers et habitants, une mobilité accrue des citoyens sur quatre îles canariennes. Le gouvernement annonce la mise en place d'un suivi des personnes-contacts, mais aucun plan national ou régional n'est à ce stade défini.

- Phase 1 « initiale » : elle permet l'ouverture de petites boutiques dans des conditions de sécurité strictes, d'hôtels et d'hébergement touristique, des lieux de culte (pour un tiers de leur capacité).
- Phase 2 « intermédiaire » : elle marque le début de l'activité éducative, bien que le président ait annoncé que l'année scolaire ne reprendrait qu'en septembre. Théâtres, cinémas seront autorisés à ouvrir (pour un tiers de leur capacité) et les lieux de culte (pour la moitié de leur capacité). Les restaurants pourront servir en terrasse (pour un tiers de leur capacité), et les événements en plein air seront autorisés (400 personnes au maximum).
- Phase 3 « avancée » : les capacités d'accueil des commerces et lieux recevant du public sont portées à 50 % de la normale, avec des mesures sanitaires à respecter, soit une distance de 2 m entre les personnes et le port du masque dans les espaces fermés (en cas de restauration, séparation stricte entre les tables).

Les dates de début des phases 1 à 3 seraient déterminées en fonction de l'évolution de certains indicateurs. A l'issue des quatre phases, le 30 juin, devrait débiter la « nouvelle normalité », qui s'étend jusqu'au 15 septembre, date après laquelle le régime d'activité n'est pas défini.

11 mai

Entrée en vigueur de la phase 1 du « plan de transition vers une nouvelle normalité » dans les provinces ou zones définies réglementairement, dont la situation sanitaire est conforme aux indicateurs.

15 mai

Renforcement des restrictions à toute entrée sur le territoire espagnol et mise en place de la quarantaine obligatoire. L'Espagne durcit les mesures face à la crainte d'une reprise significative de la contamination, y compris de l'espace Schengen,

pendant la durée de l'état d'alerte, voire de ses prolongations, au-delà du 23 mai.

21 mai

Le port du masque est rendu obligatoire dans toute l'Espagne, dès l'âge de 6 ans, sur la voie publique et dans tous les espaces publics ou lieux recevant du public.

1^{er} juin

70 % de la population est en phase 2 du plan de déconfinement et 30 % en phase 1.

MIREILLE JARRY



Allemagne

Le déconfinement s'opère de manière progressive dès le 20 avril

15 avril : deuxième conférence de presse de la chancelière

Angela Merkel annonce que, tant qu'il n'existe pas de traitement médicamenteux ou de vaccin, la levée des mesures de confinement ne peut être que progressive. Elle souligne l'enjeu consistant à identifier les chaînes de contamination, avec une application numérique (*tracing*) pour éviter le développement de *cluster* et annonce les mesures suivantes.

- Allègement de deux mesures :
 - réouverture à partir du 20 avril des commerces de moins de 800 m², mais avec des règles claires pour éviter des situations incontrôlées ;
 - réouverture progressive à partir du 4 mai de certains établissements scolaires (classes qui passeront des examens et classes supérieures de l'école primaire).
- Trois nouvelles mesures/recommandations :
 - port du masque recommandé dans les transports publics et les commerces, mais non obligatoire ;
 - en Ehpad, développer des concepts individuels pour éviter l'isolement collectif ;
 - pour les groupes vulnérables, établir des concepts de protection adaptés à leur environnement pour ne pas les exclure.
- Maintien de six mesures en vigueur :
 - prolongation *a minima* jusqu'au 3 mai des restrictions de contact ;

- maintien de la fermeture des crèches, jardins d'enfants, écoles primaires ;
 - maintien de la fermeture des restaurants, bars et pubs ;
 - maintien de l'interdiction de réunions dans les lieux de culte ;
 - maintien de l'interdiction d'hébergements touristiques ;
 - maintien de l'interdiction d'événements rassemblant du public jusqu'au 31 août.
- Les consultations entre le gouvernement fédéral et les seize *Länder* sont prévues tous les quatorze jours pour analyser les évolutions et établir les décisions à prendre. Ces décisions sont globalement bien accueillies.

30 avril : troisième conférence de presse de la chancelière

Annnonce de trois allègements de restriction (réouverture des musées et zoos, réouverture des lieux de culte, réouverture des aires de jeux pour enfants) et maintien des six mesures de limitation. Pas de nouvelle mesure de restriction adoptée ou recommandée. La chancelière rappelle que l'objectif reste de ralentir la progression du virus pour permettre au système de santé de faire face à l'épidémie. Il s'agit de donner à chaque malade une chance d'avoir le meilleur traitement médical possible. Il faut toutefois réussir à faire baisser le taux de reproduction. La chancelière demande à tous de respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

6 mai : quatrième conférence de presse de la chancelière

Annnonce de huit mesures d'assouplissement, notamment : réouverture de tous les types de commerces, restaurants, hôtels ; assouplissement des restrictions sociales (les membres de deux foyers différents peuvent se rencontrer). Maintien de trois mesures de limitation : restrictions sociales au-delà de deux foyers et port du masque obligatoire dans les transports et les commerces jusqu'au 5 juin, interdiction des grands événements jusqu'au 31 août.

La chancelière annonce l'adoption d'un mécanisme de « frein d'urgence », qui impose un critère de retour automatique à des mesures drastiques de confinement en cas de dépassement d'un seuil limite de 50 nouvelles infections pour 100 000 habitants en sept jours consécutifs dans un district. La responsabilité de la gestion de crise est désormais renvoyée vers chaque *Länder*.

14 mai

Projet de deuxième loi de protection de la population en cas de situation épidémique de portée nationale adoptée par le Bundestag avec un double objectif : augmenter les tests et identifier les chaînes d'infection dès le début.

- Les personnes contaminées à la Covid-19 doivent être trouvées, testées et traitées plus rapidement. Sont prévus davantage de tests (plus rapides) avec obligation de déclaration et une meilleure dotation en personnel pour les bureaux de santé afin de permettre la détection précoce des chaînes de contamination. Remboursement des tests même pour des personnes asymptomatiques, renforcement des tests dans les maisons de retraite, lors de l'admission des patients à l'hôpital et inscription dans les registres du nombre de tests négatifs.

- Le gouvernement fédéral commande environ 4,5 millions de doses de vaccins antigrippe pour la saison de la grippe 2020-2021 ; les médecins généralistes pourront stocker 30 % de doses en plus.

- Réflexion sur la mise en place d'un « passeport d'immunité » (sur le modèle d'un carnet de santé) en attente d'un positionnement du Conseil d'éthique, mis en place pour examiner, d'ici le 30 juin, les effets des mesures sur la situation économique des hôpitaux, comme le prévoit la loi. Face au débat suscité, axé sur un risque de discrimination mais aussi d'effet d'aubaine, cette idée a été suspendue.

- Projet de réforme visant à améliorer les conditions minimales de travail des infirmiers. Prime pour les personnels de soins (dont le personnel en formation ou les jeunes en service civique), dont ceux impliqués auprès des personnes âgées (allocation spéciale unique bonus Covid-19 d'un maximum de 1 000 euros).

- Accès facilité aux soins ambulatoires (facilitation de l'allocation de soins, etc.), soutien aux autorités sanitaires locales : 50 millions d'euros pour les 375 bureaux de santé et une personne « contact permanent » dédiée au sein de l'autorité nationale de veille sanitaire allemande (RKI).

- Prise en charge des frais de soins des patients étrangers au titre de la solidarité européenne (pour mémoire, plus de 130 patients français ont été transférés dans les hôpitaux allemands).

- Réouverture des capacités hospitalières pour des interventions planifiables dès le mois de mai, avec une hiérarchisation des opérations en raison des capacités limitées.

- Application du *tracking* : le gouvernement allemand souhaite parvenir à un stockage décentralisé des informations, basé sur le volontariat et avec un niveau élevé de sécurité informatique (sur le téléphone de l'utilisateur).

Par ailleurs, les restrictions de contact sont prolongées jusqu'au 29 juin, la recommandation de ne pas voyager à l'étranger est maintenue jusqu'au 14 juin et levée à partir de cette date pour les pays de l'Union européenne, ceux associés à l'espace Schengen et le Royaume-Uni. Au 29 avril, l'Allemagne dispose d'une capacité de 900 000 tests hebdomadaires effectués en priorité auprès du personnel de santé.

CHRISTINE JACOB



Royaume-Uni

« Restez vigilants » (*Stay alert*) remplace « Restez chez vous » (*Stay home*)

30 avril

Très attendu pour sa première conférence de presse sur le coronavirus depuis plus d'un mois, Boris Johnson tient un discours prudent sur l'évolution de l'épidémie et les perspectives de déconfinement. Le pic de l'épidémie est passé, mais il insiste sur la prudence afin d'éviter que le taux de reproduction du virus ne redevienne supérieur à 1. Il indique clairement que le fait de porter une protection pour le visage, dans certaines circonstances, peut être une mesure efficace pour lutter contre le virus, ce que le gouvernement s'était jusqu'ici refusé à faire. Il énonce les cinq critères qui doivent accompagner la mise en place du déconfinement :

- capacité suffisante du NHS à fournir des soins intensifs et des soins spécialisés sur l'ensemble du territoire ;

- diminution du nombre de décès quotidiens suivie et significative (*sufficient and sustained*) ;

- diminution du nombre d'infections, étayée par des données fiables, de façon suffisamment significative pour qu'elles soient « gérables » (*manageable*) ;

- des stocks de tests et d'équipements de protection suffisants pour répondre aux besoins ;

- confiance dans le fait qu'un assouplissement

des mesures ne conduirait pas à une seconde vague que le NHS ne serait pas en capacité de gérer.

10 mai

Le Premier ministre présente la stratégie de déconfinement du gouvernement (*Coronavirus Recovery Plan*) et confirme que le nouveau slogan national « Restez vigilants » (*Stay alert*) succède à la consigne « Restez chez vous » (*Stay home*). La reprise de l'activité dans différents secteurs est encouragée, les restrictions pour les activités d'extérieur et la mobilité sont allégées et le port d'une protection du visage dans les lieux fermés et lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées est désormais recommandé. Un nouveau système d'alerte, tableau de bord du gouvernement, devrait être mis en place.

Une échelle de gravité de 5

Calquée sur l'échelle des menaces sécuritaires, la mesure de la gravité de l'épidémie figure désormais sur une échelle de 5.

- Niveau 5 : le plus critique, il est évité de justesse grâce au respect du confinement et correspond à une situation où l'épidémie se diffuse à une vitesse dangereuse ; le taux de transmission est significativement supérieur à 1 ; le NHS est débordé et les hôpitaux sont saturés ; le confinement complet est impératif.

- Niveau 4 : observé depuis le début du confinement, il reste en vigueur. Le virus n'est pas contenu ; le taux de transmission est supérieur à 1 dans certaines régions mais les hôpitaux ne sont pas débordés ; maintien ou rétablissement du confinement.

- Niveau 3 : le virus est contenu, le taux de transmission est nettement et durablement inférieur à 1 ; le confinement peut être partiellement levé.

- Niveau 2 : le virus décline, les commerces et les bureaux peuvent rouvrir dans le respect des mesures de distanciation sociale ; les personnes vulnérables continuent de s'isoler.

- Niveau 1 : le virus ne circule plus : les événements sportifs et rassemblements de masse reprennent ; les personnes vulnérables peuvent sortir ; ce niveau ne peut sans doute pas être atteint sans vaccin.

Le Premier ministre, qui estime que l'Angleterre est au niveau 4, espère pouvoir tenir le calendrier suivant : 1^{er} juin, réouverture des écoles primaires et des commerces non essentiels. 4 juillet, réouverture de certains lieux de convivialité (restaurants,

bars...) et certains pans de l'industrie touristique et hôtelière.

Le plan présenté par le gouvernement a rapidement suscité les critiques au sein de la classe politique, et divise le pays. Compte tenu de la décentralisation des compétences en santé, ce plan ne s'applique qu'à l'Angleterre. Les *first ministers* des autres nations sont très critiques face à la fin du slogan « Stay home ». L'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord n'appliqueront pas les mesures annoncées et s'en tiendront à leurs propres plans de déconfinement, arguant notamment du fait que le degré de circulation du virus sur le territoire de ces trois nations ne permettait pas d'envisager ces aménagements pour l'heure.

19 mai

Le gouvernement avait mis en place dès le 17 avril une *Taskforce Vaccin* afin de soutenir les projets prometteurs. Les universités d'Oxford et de l'Imperial College de Londres mènent les deux projets les plus avancés. Le gouvernement a déjà accordé un financement de 47 millions de livres sterling pour soutenir les essais cliniques dans les deux institutions. Les phases 2 et 3 des essais cliniques du vaccin d'Oxford avancent de façon positive (*screening* pour la phase 3 débutée fin mai).

25 mai

Boris Johnson annonce que le gouvernement va procéder à une évaluation de la situation sanitaire dans le pays dans les prochains jours et confirmer qu'il serait en mesure de passer à l'étape 2 de sa stratégie de sortie à compter du 1^{er} juin.

Le dispositif de tests et de traçage des cas contacts du système de santé (NHS) est lancé le 28 mai (avec 25 000 « traceurs » dont 7 500 professionnels de santé) et joue un rôle important dans la façon dont le pays sort du confinement. L'application de traçage des contacts pour la population générale est en phase de tests sur l'île de Wight et va être déployée mi-juin. A ce stade, elle ne serait pas obligatoire.

Le gouvernement pourrait substituer aux mesures de confinement général des actions de proximité, incluant de possibles confinements locaux pour lutter contre les flambées locales, et se déclare confiant quant à la possibilité d'atteindre l'objectif de 200 000 tests

1^{er} juin

Les écoles britanniques, fermées depuis mi-mars, rouvrent leurs portes, étape clé du déconfinement

voulu par les autorités mais aussi très critiquée, jugée prématurée par les syndicats enseignants et des collectivités locales. Les rassemblements de six personnes en extérieur sont autorisés et les personnes les plus fragiles, forcées de s'isoler totalement, peuvent commencer à sortir prudemment. Certains commerces comme les concessionnaires automobiles ou les marchés reprennent leurs activités.

MARGUERITE MOLEUX

Les pays nordiques

Des systèmes sanitaires globalement mieux préparés que d'autres pour affronter l'épidémie

Les atouts des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège, Suède) reposent sur de très bons indicateurs de santé, sur des politiques de maintien à domicile des personnes dépendantes au maximum possible, ce qui réduit le nombre d'hébergements en Ehpad, sur un « non-hospitalocentrisme », l'ambulatorio y étant beaucoup plus développé, tout comme l'hospitalisation à domicile, ainsi que sur la télémédecine et des systèmes de santé très digitalisés (dossiers patients électroniques et prescriptions électroniques quasi généralisés).

Ces quatre pays, en particulier la Suède, qui est le pays de l'OCDE ayant le moins de lits d'hôpital par habitant si l'on excepte le Mexique et le Chili (3,7 fois moins qu'en France), ont aussi parfaitement réussi à absorber la pression exercée par l'épidémie sur les capacités de lits de soins intensifs. Ils ont tous, comme la plupart des autres pays, été confrontés à des problèmes de pénuries d'équipements de protection individuels (EPI), de certains médicaments et anesthésiques essentiels. Ils se sont efforcés de développer les tests, mais pas de manière généralisée et avec une montée en régime qui s'avère difficile, en particulier en Suède.

Dans les quatre pays nordiques, les autorités sanitaires ont opté pour une politique prônant la limitation des déplacements non nécessaires dans l'espace public, mais selon des modalités moins drastiques que dans d'autres pays européens. Le télétravail a été au maximum encouragé, mais la liberté de circulation en dehors de son domicile n'a pas été remise en cause. Seules restrictions :

la fermeture des frontières au Danemark et en Norvège, ou des limitations temporaires de déplacements entre la région capitale et le reste du pays, en Norvège et en Finlande. De même, la possibilité de rassemblements limités a été préservée, jusqu'à cinq personnes en Norvège, dix au Danemark et en Finlande, et jusqu'à cinquante en Suède. Les possibilités de visites aux hôpitaux et Ehpad ont, par contre, été très rigoureusement limitées. Dans les quatre pays, les cas détectés se sont concentrés dans la région capitale (40 à 50 % des cas), et 95 % des décès ont touché la tranche d'âge des plus de 60 ans (66 % les plus de 80 ans). Les décès de résidents d'Ehpad ou de personnes âgées faisant l'objet de soins à domicile représentent plus de 50 % des décès (75 % en Suède).

Enfin, dans aucun de ces quatre pays, les autorités ne recommandent le port du masque, sauf pour les professionnels de santé et les malades.



Danemark

Mesures exceptionnelles dès le 12 mars au Danemark

Le Danemark a été le premier pays de la zone, avec la Norvège, à adopter des mesures exceptionnelles dès le 12 mars, attribuant des pouvoirs extraordinaires au ministre de la Santé.

12 mars : fermeture des commerces (à l'exception des supermarchés, pharmacies et lieux de vente d'aliments à emporter), ainsi que des crèches et écoles.

14 avril : au vu de la diminution des hospitalisations constatée à partir de la fin mars, le Danemark est le premier pays nordique à s'engager, un mois plus tard, dans un processus de déconfinement, avec la réouverture des crèches, écoles maternelles et primaires et des commerces (à l'exception des bars, restaurants et cafés). Les municipalités indiquent accueillir en moyenne la moitié de leurs effectifs habituels d'élèves (normes de surface par enfant : 6 m² dans les crèches et 4 m² dans les écoles maternelles).

20 avril : reprise d'activité des professions indépendantes (coiffeurs, kinés, optométristes, podologues, chiropracteurs, dentistes, tatoueurs, perceurs, salons de beauté, masseurs et auto-écoles).

18 mai : réouverture des cafés et restaurants pour un service en extérieur, ainsi que des centres

commerciaux et des collègues. Resteraient interdits, jusqu'en septembre, les événements rassemblant plus de cinq cents personnes.



Norvège

Mesures exceptionnelles en Norvège dès le 12 mars, reconduites jusqu'au 20 avril

La Norvège a déclenché des mesures du même ordre que le Danemark, à la même date du 12 mars, mais reconduites jusqu'au 20 avril.

12 mars : fermeture des crèches, écoles primaires, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur. En revanche, les magasins, restaurants et cafés qui veillaient à ce que les clients puissent maintenir des distances de sécurité de 1 m ont pu rester ouverts, à condition de ne pas vendre d'alcool ou de buffets alimentaires.

20 avril : levée des restrictions avec la réouverture des crèches et des maternelles, et de certains commerces (coiffeurs, instituts de beauté, etc.).

27 avril : réouverture des quatre premières années des écoles primaires.

11 mai : réouverture de l'ensemble du système scolaire à l'exception de l'enseignement supérieur, qui continuera à s'effectuer à distance jusqu'à la prochaine rentrée.

Le gouvernement envisage de rouvrir le pays d'ici le 15 juin.

Dans cette nouvelle phase, les autorités souhaitent tester la population de manière massive, tracer et isoler rapidement les nouveaux cas via une application de géolocalisation (téléchargée par 28 % de la population et donc vraisemblablement par une majorité des adultes). L'objectif en Norvège est de réaliser 300 000 tests par semaine grâce à une méthode (« NTNU ») développée par l'université de Trondheim.

La loi sur les pleins pouvoirs a été prorogée jusqu'au 27 mai.



Suède

En Suède, une gestion plutôt « bon enfant », fondée sur des recommandations

La seule mesure contraignante adoptée en Suède porte sur l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes.

L'Agence de santé publique (FOHM) s'est appuyée sur un taux de vaccination infantile élevé, et obtenu sans mesures contraignantes, pour envisager un confinement non contraint, avec de simples recommandations et messages de pédagogie et de santé publique diffusés dans l'espace public. Elle a essentiellement misé sur le sens des responsabilités et le civisme de la population. De fait, la fréquentation de l'espace public, des commerces, des restaurants et des transports a considérablement diminué.

L'agence considère par ailleurs qu'en l'absence de vaccin ou d'immunité collective (dont elle ne fait pas un objectif mais un résultat induit de son approche du confinement), il n'est pas possible d'enrayer la pandémie, ce qui est aussi la position de l'OMS. Sa démarche vise donc à s'en tenir à des mesures volontaires plus facilement acceptables par la population et pouvant ainsi être maintenues sur une plus longue période. L'objectif reste de ralentir au maximum la propagation du virus de sorte à éviter l'effondrement du système de santé et de la société, avec comme priorité de protéger au maximum la population des seniors.

Se basant également sur les données épidémiologiques et sur les études faites par l'OMS, notamment à partir des premières données constatées en Asie, les écoles jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire de 16 ans et les crèches sont restées ouvertes, les enfants n'étant ni particulièrement touchés par le virus ni, semble-t-il, vecteurs de propagation. Au 26 mai, les cas détectés de coronavirus parmi les 0-9 ans représentaient 0,5 % du total, et parmi les 10-19 ans 1,2 %. On compte un décès dans la tranche d'âge 0-9 ans et zéro décès parmi les 10-19 ans. Les universités ont réouvert en présentiel à partir de la mi-juin. Les frontières suédoises restent ouvertes au sein de l'espace de Schengen. En revanche, ses trois voisins nordiques continentaux, en raison de la stratégie différente adoptée par la Suède, n'autorisent pas les déplacements de résidents en Suède, autres que frontaliers ou professionnels. N'ayant jamais confiné, la question du déconfinement ne se pose pas, mais la Suède maintient les recommandations de télétravail, de limitation des déplacements non nécessaires (actuellement limités à deux heures de voiture, limitation qui prend fin le 15 juin), en particulier pour les plus de 70 ans, et de distanciation physique (règle des 2 m).

La gestion sanitaire de la crise continue de bénéficier d'un soutien de la population à hauteur

de plus de 60 % s'agissant des responsables politiques et de plus de 70 % s'agissant des agences de sécurité sanitaire.

ÉRIC TROTTMANN

Cette rubrique est réalisée par les conseillers aux affaires sociales de la Délégation aux affaires européennes et internationales.